



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 25 novembre 2009 — N° 78

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire de La Traversée.

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant le financement des organismes communautaires.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration concernant le Prix d'excellence de l'Institut d'administration publique de Québec.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Raymond David.

Mme Roy (Lotbinière) fait une déclaration concernant la Table régionale des organismes communautaires.

25 novembre 2009

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant l'appui aux travailleurs et travailleuses de Cellulab, victimes d'un licenciement collectif.

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant le Centre d'action bénévole de Boucherville.

M. Mamelonet (Gaspé) fait une déclaration concernant un dossier spécial du Magazine Gaspésie intitulé *Faire de la politique*.

M. Curzi (Borduas) fait une déclaration concernant la nouvelle orthographe.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration afin de féliciter la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli.

À 9 h 58, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

25 novembre 2009

Les travaux reprennent à 10 h 07.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Béchar, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 78 Loi modifiant la Loi électorale concernant la représentation électorale et les règles de financement des partis politiques et modifiant d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée à la majorité des voix, M. Khadir (Mercier) ayant fait valoir sa dissidence.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 78.

Mme Beaudoin (Rosemont) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 390 Loi proclamant le Jour commémoratif de la famine et du génocide ukrainiens (l'Holodomor)

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 56 en annexe)

Pour : **113** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 390.

25 novembre 2009

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 218 Loi concernant la Municipalité de Saint-Ambroise

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 926-20091125)

M. Kelley (Jacques-Cartier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 218, Loi concernant la Municipalité de Saint-Ambroise.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 218 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Weil, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel de l'Ordre des audioprothésistes du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 927-20091125)

Le rapport annuel du Collège des médecins du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 928-20091125)

Le rapport annuel de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 929-20091125)

Le rapport annuel de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 930-20091125)

25 novembre 2009

Le rapport annuel de l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 931-20091125)

M. Dutil, ministre du Revenu, dépose :

Le Plan stratégique 2009-2012 de Revenu Québec.

(Dépôt n° 932-20091125)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 25 novembre 2009, que lui a adressée M. Gérard Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, l'informant de la nomination de Mme Sylvie Roy, députée de Lotbinière et leader du deuxième groupe d'opposition, à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale, en remplacement de M. François Bonnardel, député de Shefford.

(Dépôt n° 933-20091125)

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, propose que cette modification à la composition du Bureau soit adoptée.

La motion est adoptée.

Dépôts de rapports de commissions

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 4, 5, 10, 12, 17 et 24 novembre 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 934-20091125)

25 novembre 2009

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Roy, leader du deuxième groupe d'opposition, dépose :

Copie d'un jugement de la Cour du Québec, en date du 31 mars 2006.
(Dépôt n° 935-20091125)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (3) et 185 du Règlement, Mme Beaudoin (Rosemont), M. Caire (La Peltrie), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec s'engage à étudier, au plus tard au printemps 2010 et avec diligence, le projet de loi n° 390 sur l'Holodomor, projet de loi très important pour la communauté ukrainienne du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Roy, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Caire (La Peltrie), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes;

25 novembre 2009

QU'elle unisse sa voix à celles des groupes de femmes qui amorcent aujourd'hui, et jusqu'au 6 décembre, la campagne des 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes en portant le ruban blanc et en appuyant l'opération Tendre la main.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 69, Loi modifiant le Code de la sécurité routière concernant les écoles de conduite; puis de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 53, Loi instituant le poste de Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 73, Loi prévoyant certaines mesures afin de lutter contre la criminalité dans l'industrie de la construction;
- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 214, Loi modifiant la charte de L'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 217, Loi modifiant la Loi constituant en corporation The Wales Home;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 215, Loi concernant la Ville de Sept-Îles, et le projet de loi n° 218, Loi concernant la Municipalité de Saint-Ambroise;

25 novembre 2009

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant le Musée national des beaux-arts du Québec et la Fabrique de la paroisse de Saint-Dominique de Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 63, Loi sur les sociétés par actions.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. Bachand, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 74, Loi modifiant diverses dispositions législatives afin principalement de resserrer l'encadrement du secteur financier, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 74 est adopté.

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 74 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

25 novembre 2009

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 24 novembre 2009, sur la motion de M. Dupuis, leader du gouvernement, proposant que le principe du projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 48 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 48 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

À 12 h 46, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 04.

Adoption du principe

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 76, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 76 est adopté.

25 novembre 2009

M. Béchar, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 76 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

À 15 h 55, à la demande de M. Béchar, leader adjoint du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 16 h 45.

Les travaux reprennent à 16 h 48.

Adoption

Mme Gagnon-Tremblay, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 65, Loi sur l'Infrastructure Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 65 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi modifiant divers régimes de retraite du secteur public.

Après débat, le rapport est adopté.

25 novembre 2009

Mme Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux, propose l'ajournement des travaux au jeudi 26 novembre 2009, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 45, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 26 novembre 2009, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES

25 novembre 2009

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Beaudoin (Rosemont) proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 390, Loi proclamant le Jour commémoratif de la famine et du génocide ukrainiens (l'Holodomor) :

(Vote n° 56)

POUR - 113

Arcand	Charbonneau	Hamad	Pigeon
Auclair	Charest	Hivon	Poirier
Aussant	Charette	Huot	Rathé
Bachand	Charlebois	James	Rebello
<i>[Arthabaska]</i>	Chevarie	Kelley	Reid
Bachand	Cloutier	Khadir	Richard
<i>[Outremont]</i>	Corbeil	Kotto	<i>[Duplessis]</i>
Beauchamp	Courchesne	Leclair	Richard
Beaudoin	Cousineau	Léger	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
<i>[Rosemont]</i>	Curzi	Lehouillier	Robert
Beaudoin	Deltell	Lessard	Rotiroti
<i>[Mirabel]</i>	Diamond	MacMillan	Roy
Béchar	Doyer	Malavoy	Simard
Bédard	Drainville	Maltais	<i>[Dubuc]</i>
Bergeron	Drolet	Mamelonet	Simard
Bergman	Dubourg	Marceau	<i>[Richelieu]</i>
Bernard	Dufour	Marcoux	Sklavounos
Bernier	Dupuis	Marois	St-Amand
Bérubé	Dutil	Marsan	St-Arnaud
Billette	Ferland	Matte	St-Pierre
Blais	Gagnon-Tremblay	McKay	Thériault
Blanchet	Gaudreault	Ménard	Tomassi
Bolduc	<i>[Jonquière]</i>	Moreau	Traversy
Bonnardel	Gaudreault	Morin	Tremblay
Bouchard	<i>[Hull]</i>	Normandeau	Turcotte
Boucher	Gautrin	Ouellette	Vallée
Bouillé	Gauvreau	Ouimet	Vien
Boulet	Gignac	Pagé	Villeneuve
Caire	Girard	Paquet	Weil
Carrière	Gonthier	Paradis	Whissell
Champagne	Grondin	Pelletier	
		<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	